



CLASSIQUES
GARNIER

« Assemblée générale ordinaire du 16 juillet 2023. Compte rendu », *L'Amitié guériniennne*, n° 202, 2023, p. 81-84

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-15999-5.p.0081](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-15999-5.p.0081)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2023. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 JUILLET 2023

Compte rendu

L'Assemblée générale ordinaire des Amis des Guérin s'est tenue au château du Cayla le 16 juillet 2023 à 12 heures.

Suivant l'ordre du jour le président Pierre Chatelus de Vialar donne lecture du rapport d'activité.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Depuis la pandémie notre journée guérinienne se déroule sous la forme d'un pique-nique.

Ce fut chaque fois un succès puisque nous avons accueilli autant de participants que les années précédentes, aussi avons-nous réitéré cette formule pour 2022.

La conférence de Madame Sarah Leon dont le sujet était « Maurice de Guérin et l'expérience du sacré » a donc pu se dérouler devant une assistance nombreuse.

Nous continuons à entretenir les meilleurs rapports avec la conservation départementale et avec le personnel du Cayla et cette collaboration ne peut être que profitable à tous puisque nous avons les mêmes buts : faire connaître l'œuvre et la vie des Guérin.

Un conseil d'administration de notre Association s'est tenu le 8 avril 2022 au château du Cayla pour examiner les affaires courantes.

Le Département a accordé à notre Association pour 2022 une subvention de 1500 euros et nous lui en sommes donc très reconnaissants.

De la même manière nous avons reçu une subvention de 1000 euros de la ville de Gaillac qui reste notre plus vieux et fidèle partenaire.

Nous avons décidé l'impression d'un nouvel ouvrage par l'imprimerie Rhodes à Gaillac. : *Lettres croisées* qui reprend les lettres échangées entre Maurice et Eugénie de Guérin.

La trésorière Chantal Schultzke prend ensuite la parole.

RAPPORT FINANCIER

LES RECETTES

Les deux sources principales de revenus pour l'association sont les cotisations 2095€ (2 077€ en 2021) et les ventes de livres 2245€. Nous avons reçu une subvention de fonctionnement de 1000€ de la mairie de Gaillac et 1500€ du département et nous leur en sommes très reconnaissants. Avec des revenus divers, le total des recettes est de 7078,19€.

Le pique-nique devenu traditionnel donne une coloration particulièrement conviviale à notre journée mais ne génère plus de recettes.

LES DÉPENSES

La publication et distribution du Bulletin Annuel ont coûté 1455€. Les frais d'assurance, de poste et d'internet sont de 749€ et avec les autres frais administratifs et divers, les dépenses totalisent 4760€ pour l'année 2022.

LE RÉSULTAT

Le résultat net pour l'année 2022 est un bénéfice de 2318.19€.

LE BILAN

Le total de l'actif du bilan est de 31592,28€ car il y a 8812€ de frais immobilisés par la statue du centaure, 4965,75€ de stock de livres et 17563,24€ en trésorerie.

CONCLUSION

La même que l'année dernière. L'association est en bonne santé financière, mais avec l'âge moyen avancé des abonnés qui quittent l'association peu à peu, il faut trouver le moyen d'attirer des nouveaux adhérents.

Le président Pierre Chatelus de Vialar reprend ensuite la parole.

VOTE DES RÉOLUTIONS

Première résolution :

L'assemblée générale ordinaire, après lecture du rapport d'activité puis du rapport financier pour l'année 2022, approuve ces derniers tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale ordinaire donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'année 2022.

Troisième résolution :

L'assemblée générale décide de ne pas augmenter la cotisation des membres de l'Association.

Ces trois résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Les administrateurs sont renouvelés dans leurs fonctions à l'unanimité.

PROJETS ET QUESTIONS DIVERSES

Pendant la pandémie le personnel du Département attaché au Cayla a commencé à transcrire le journal de Marie de Guérin. Il est prévu avec le département de le terminer en commun et nous en serons sans doute l'éditeur.

L'édition par Marie-Catherine Huet-Brichard des lettres échangées entre Maurice et Eugénie de Guérin est terminée. L'ouvrage, *Lettres croisées*, est aujourd'hui en vente.

Nous avons rencontré M. Hassan Haslafy promoteur d'un festival Balzac qui mettra en valeur les origines tarnaises de l'écrivain et qui se déroulera en 2024. Notre collaboration avec ce festival a pris la forme d'une conférence en lien avec Balzac, conférence qui prend place ce jour.

La soirée musicale au Cayla organisée par le festival de musique de Cordes reprend ce mois de juillet ainsi que la soirée avec les jeunes vignerons.

Il est toujours envisagé une restauration de la cave du château et de son pressoir, mais il faut d'abord déblayer une grosse quantité de gravats.

Pour raison administrative, à la demande du département, nous avons acheté un fragment du journal d'Eugénie et une lettre de Maurice en salle des ventes. Cet achat nous a été ensuite remboursé.

Pour 2023 nous avons reçu une subvention de 1000 euros du département et de 600 euros de la ville de Gaillac. Au nom de tous je les remercie pour leur soutien.

Comme toutes les associations, la nôtre souffre d'un manque de renouvellement de ses membres, notre chiffre reste stable mais avec une moyenne d'âge élevée, nous avons plus que jamais besoin de la mobilisation et du soutien de tous.

Enfin, cela fait bien longtemps que je suis président de notre Association et il me semble qu'il est temps d'envisager une nouvelle présidence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.